

## BIBLIOGRAPHIE

Comité international de médecine et de pharmacie militaires. *9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sessions de Conférences du Comité international de médecine et de pharmacie militaires. New-York 1939 ; Bâle et Aix-les-Bains 1947.* Edité par l'Office international de documentation de médecine militaire, Liège (Belgique). In-8 (170 × 260), p. 118.

Le volume des comptes rendus des 9<sup>e</sup> et 10<sup>e</sup> sessions de Conférences du Comité international de médecine et de pharmacie militaires vient de sortir de presse.

Les événements de la seconde guerre mondiale ne permirent pas de publier les travaux de la 9<sup>e</sup> session (New-York ; 15-19 mai 1939). Seul un compte rendu très succinct parut dans le numéro de juillet 1939 du « Bulletin international des Services de santé des Armées ». Le présent volume en donne la liste complète ; de plus, il publie, in-extenso, les rapports ci-après, présentés à la 10<sup>e</sup> session qui s'ouvrit à l'issue du XI<sup>e</sup> Congrès international de médecine et de pharmacie militaires, à Bâle (7 juin 1947) et se continua à Aix-les-Bains (12-13 juin 1947).

Les fractures de guerre et leur traitement, par le professeur René Fontaine (avec la collaboration de E. Wiest) (France).

Surgical Technic in the Relief of Intestinal Toxemia, by William Seaman Bainbridge, Capitan, Medical Corps, U. S. Navy, Reserve. Rehabilitation in the United States, by Lt. Col. Henry A. Brodtkin, M. D. (U.S.A.).

Education professionnelle et voyages d'études pour les médecins militaires, par le capitaine médecin Pierre Nys (Belgique).

Note sur l'utilisation médico-militaire des eaux thermales d'Aix-les-Bains, par le D<sup>r</sup> Louis G. Blanc (France).

L'huile camphrée intraveineuse (méthode Le Moignic) dans le traitement des états de shock, par le médecin colonel Louet (Monaco).

A propos du projet de revision des Conventions humanitaires, par le colonel médecin Karvowski (Pologne).

Internationalisation des médecins militaires et civils dans les territoires occupés par un adversaire, par M. Fèvre, professeur agrégé à la Faculté de Paris, chirurgien des hôpitaux, médecin commandant de réserve (France).

La mobilisation médicale et le rôle international de la médecine militaire par le général médecin J. Voncken (Belgique).

La médecine militaire sur le plan international : communication du Dr J. P. Huber (France).

A la suite des communications consacrées par leurs auteurs à la revision des Conventions humanitaires, la 10<sup>e</sup> session de l'Office international de documentation de médecine militaire émit les vœux suivants :

Que le principe de la non-captivité du médecin doit être inscrit comme élément de base des conventions de protection pour les blessés et prisonniers.

Qu'une coordination plus grande soit établie dans la collaboration entre les trois organismes s'occupant des questions humanitaires internationales, à savoir l'Organisation Mondiale de la Santé, le Comité international de la Croix-Rouge et le Comité international de médecine et de pharmacie militaires, notamment en faisant participer les représentants des deux autres aux réunions spéciales que l'une de ces institutions organise.

---

A TRAVERS LES REVUES

Union internationale de Protection de l'enfance. *Informations*, Genève, n° 7, juillet 1948. « La situation des orphelins de guerre en Italie » (Rapport de la Délégation de l'UIPE à Rome, juin 1948).

La situation des orphelins de guerre en Italie est un problème des plus angoissants et dont la solution rapide, du moins partielle, s'impose, solution fort difficile par la complexité même de la situation.

En Italie, les orphelins de guerre, ainsi que tous les orphelins qui n'ont plus du tout de famille ou qui en ont une trop pauvre pour se charger de leur subsistance, devraient être à la charge de l'Etat.

Quoique la situation se soit améliorée dans le courant de l'année, il est toutefois des problèmes qui ne peuvent encore être résolus par suite du manque de fonds nécessaires et des difficultés auxquelles le Gouvernement italien doit faire face. S'il est vrai qu'il existe un nombre considérable, mais difficile à préciser, d'organisations,